

L'ÉCHO DE BELGRADE

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE
Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

Prix: Yougoslavie: un an 60 din.; six mois 35 din.
étranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

L'anniversaire de la mort tragique du Roi Unificateur

Le Roi Soldat, l'Unificateur, le Pacificateur

Il y a un an, le 9 octobre, le puis le 14 Août 1921, il est devenu le souverain d'un Royaume que la victoire avait triplé en étendue et en population. N'est-ce pas une tâche surhumaine de fondre, en l'espace d'une seule génération et au milieu d'un monde d'ennemis, tant d'éléments divers unis par la race et l'instinct national, mais séparés par l'histoire, par les coutumes, par la religion même, plus encore par les haines de parti et les rivalités de clans? Ah! comme on comprend que dans ses heures d'abandon le Roi ait dit souvent qu'il lui avait été plus facile de libérer le pays des ennemis extérieurs que d'asseoir la paix intérieure!

Mais, au fur et à mesure que les années passeront, la figure du Roi de Yougoslavie grandira. En un temps où les preux se font rares, il est tombé à quarante-six ans, dans l'éclat de sa force, comme un soldat sur un champ de bataille. La légende dispute son nom à l'histoire et déjà sa vie ardente compose, suprême honneur, une suite de lithographies populaires.

Héritier du trône depuis 1909, le Prince Alexandre était entré d'un bond dans la carrière de la gloire. On songe à l'éloge fulgurant que le grand Bossuet fit de Louis de Bourbon, prince de Condé, lorsqu'il célébra le vainqueur de Rocroy, âgé de vingt-deux ans. Alexandre de Serbie avait en 1912 vingt-quatre ans, quand la première armée dont il était le chef, forte de 70.000 hommes, se heurta devant Kumano à 115.000 Turcs solennement retranchés. Dès le lendemain elle perçut le centre, renoula l'aile gauche, bouscula l'aile droite. Sans même attendre les deuxièmes et troisièmes armées, elle poursuit l'adversaire en déroute et, d'un seul élan, atteint Skopje où les notables saluent le successeur du Tsar Dušan-le-Fort en la personne de "ce jeune Prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux".

Régent du Royaume depuis le 11 juin 1914, Alexandre commande en chef l'armée serbe de la grande guerre. Il remporte avec ses voïvodes et ses soldats victoire sur victoire, et il n'est pas, du Danube jusqu'au Cer, un sommet de Sumadija qui n'en garde le souvenir. Mais, pris à revers par la trahison de Ferdinand de Cobourg, les Serbes battent en retraite pour échapper à l'eau des masses allemandes, autrichiennes, hongroises et bulgares. A travers les neiges d'Albanie ce sont les marches forcées, le froid, la faim, les épidémies. Le Prince est avec ses soldats, pour l'exemple. Parvient aux rives de l'Adriatique, on le presse de s'embarquer; le général de Mondey, envoyé près de lui en mission spéciale, l'invite à monter sur un torpilleur français pour échapper aux bombes de l'avion ennemi. Malade, fiévreux, Alexandre lui répond simplement: "Je partirai quand le dernier de mes hommes sera embarqué." Cela est beau comme Plutarque.

L'anabase achevée, l'armée se reconstitue en quelques semaines au soleil de Corfou. Mais il faut se battre encore; il faut que, sur un coin du front interallié, les Serbes et les volontaires Yougoslaves tiennent une place d'honneur. Le Prince-Régent adresse alors au Président de la République française ce message: "La Serbie n'est plus, mais son armée reste. Nous sommes prêts à venir continuer la lutte sur le front français."

Tel fut le soldat, le Prince-Chevalier qui sur la Save et la Morava, en Albanie, à Corfou, à Salonique, sur la Černa, demeurant au travers des épreuves, égal à lui-même et supérieur au destin, mena de bout en bout la guerre d'où sortit, avec le triomphe de ses armes, l'unité de sa patrie.

Aux yeux de l'historien la partie glorieuse qu'Alexandre a prise à la libération de son pays sera peut-être dépassée par la grandeur de son rôle politique. Régent du nouveau Royaume des Serbes, Croates, et Slovènes le 1er décembre 1918, Roi de

Un «Requiem» à Oplenac

A l'occasion du premier anniversaire de la mort du Roi Alexandre un Requiem a été célébré dimanche à Oplenac en présence de milliers de personnes venues de toutes les régions du pays.

La matinée débuta par la messe épiscopale, en présence du Patriarche Barnabé. L'évêque d'Ohrid, Mgr. Nikołaj, le plus grand orateur de l'Eglise pravoslave, prononça un ser-

ković et Dr. Perović; du gouvernement, de la présidence du Sénat et de la Chambre, des chefs de missions diplomatiques et des attachés militaires; des anciens présidents du conseil, des hauts dignitaires de la Cour, des aides de camp d'honneur de S. M. le Roi; des voïvodes, généraux, amiraux, et de toutes les autorités civiles.

L'assistance, pieusement agenouillée, versa d'abondantes larmes, puis fleurit la dalle de marbre où brûlaient de nombreux cierges.



La dernière revue passée à Dedinje par S. M. le Roi Alexandre, le 6 septembre 1934, à l'occasion de l'anniversaire du Prince-héritier

mon sur la fondation d'Oplenac et le tombeau du Grand Roi. Il rappela que le Roi Pierre n'a pas voulu signer le décret de mobilisation pour la libération de la Serbie du Sud avant que l'église d'Oplenac ne fut consacrée. Cet édifice est devenu un lieu de pèlerinage et pendant 365 jours plus de larmes ont été versées dans ce temple que dans toutes les autres églises du pays

Le dououreux anniversaire

Des services funèbres seront célébrés demain dans les églises de tous les cultes à l'occasion de l'anniversaire de la mort tragique du Roi Chevalier.

Le Requiem de la cathédrale de Belgrade sera chanté en présence des Régents Royaux, MM. le Dr. Stan-

fait. L'immense majorité des quatorze millions de Yougoslaves avait accepté.

Dans les paroles que le Roi prononçait devant moi, il y avait un tel calme, une telle confiance en soi, une telle certitude d'avoir agi, avec sa conscience, pour le bien public, un tel mépris des risques auxquels il s'exposait, qu'on ne pouvait qu'être saisi d'admiration.

Alexandre Ier n'agissait ni par ambition personnelle, car il eut goûté la quiétude d'un souverain constitutionnel, ni par entraînement. Il n'était guidé que par le souci de sauver l'ordre et l'unité du pays. Il sentait qu'en brisant quelques intérêts et quelques ambitions il gardait la confiance des paysans, "ils sont avec moi", me répétait-il. Il se défendait, d'ailleurs, de vouloir fonder une idéologie nouvelle, son but n'étant que de revenir, par des étapes successives, à une liberté régée.

Alexandre Ier n'agissait ni par ambition personnelle, car il eut goûté la quiétude d'un souverain constitutionnel, ni par entraînement. Il n'était guidé que par le souci de sauver l'ordre et l'unité du pays. Il sentait qu'en brisant quelques intérêts et quelques ambitions il gardait la confiance des paysans, "ils sont avec moi", me répétait-il. Il se défendait, d'ailleurs, de vouloir fonder une idéologie nouvelle, son but n'étant que de revenir, par des étapes successives, à une liberté régée.

Tous les Yougoslaves, nos camarades serbes, les Croates qui ont tant souffert pour défendre leur civilisation millénaire, les Slovènes, qui ont élevé à Ljubljana un monument à l'Illyrie napoléonienne, ont compris le Roi Alexandre, restaurateur de l'indépendance et de l'unité de la patrie. Après sa mort tragique ils continuèrent de s'inspirer de sa grande pensée. Ils se rappelaient aussi que l'amitié de la France et de la Yougoslavie, fondée sur d'imperméables souvenirs, demeure la meilleure garantie de leur indépendance et de leur unité.

EMILE DARD.



Le Roi Alexandre à 17 ans

ment au peuple et de lui dire ouvertement et sincèrement ce que m'impose au moment actuel ma conscience et mon amour pour la Patrie."

Le Roi ne se faisait aucun doute sur le risque personnel d'une telle responsabilité. A ses hôtes étrangers qui lui demandaient ce qu'il adviendrait de ce régime exceptionnel, il répondait loyalement: "Nous considérons la forme de la dictature actuelle comme absolument provisoire." Et puis, comme si un secret pressentissait l'effacement, il ajoutait: "Il a fallu à d'autres peuples plusieurs siècles pour实现 leur unité. Il se peut que je paie de ma vie ma volonté d'union de la grande Yougoslavie." Ainsi le Roi avait fait d'avance à cette unité tous les sacrifices, même celui de sa vie. Comme l'a dit hier l'évêque, Nicolas d'Ohrid, dans le service funèbre célébré au Mausolée d'Oplenac, "Sa Majesté n'a-t-elle pas prononcé ses derniers mots: „Gardez la Yougoslavie!"

tous ses actes, toute son œuvre le proclament: l'unité yougoslave est son legs suprême."

Si admirable qu'ait été le Roi de Yougoslavie dans le métier des armes et dans les conseils de la politique, il est peut-être un titre plus grand encore que l'avenir ajoutera aux noms de Chevalier et d'Unificateur, qui lui furent décernés par son peuple reconnaissant. Il est tombé, en effet, à l'heure où il débarquait sur le sol de la France, et tomba par hasard sur La Mort et le Bûcheron. Il me dit: "Les

Au mois d'avril 1932, je pris congé du Roi, au château de Dedinje. Un dîner intime réunissait autour des souverains la reine Marie de Roumanie, son fils le prince Nicolas, le prince Paul de Yougoslavie et la princesse Olga, soeur non seulement de notre grandeur que de celle de son propre pays, est un souvenant émouvant et d'une inépuisable richesse.

Si admirable qu'ait été le Roi de Yougoslavie dans le métier des armes et dans les conseils de la politique, il est peut-être un titre plus grand encore que l'avenir ajoutera aux noms de Chevalier et d'Unificateur, qui lui furent décernés par son peuple reconnaissant. Il est tombé, en effet, à l'heure où il débarquait sur le sol de la France, et tomba par hasard sur La Mort et le Bûcheron. Il me dit: "Les

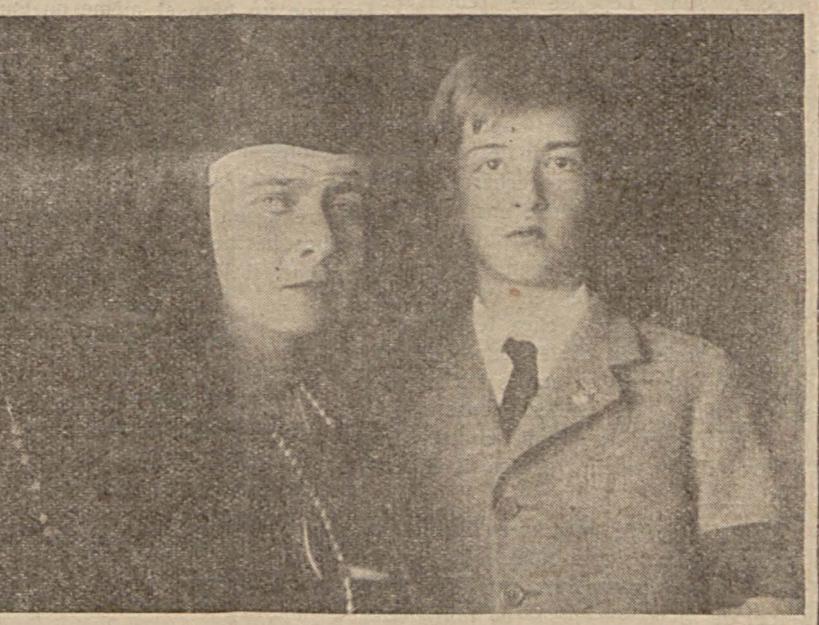
Français savent allier la légèreté

et la profondeur. Ce sont des gentilshommes de l'esprit. Comme cela vaut mieux, n'est-ce pas, que de se croire profond quand on n'est qu'obscur?" Il feuilleta encore des premières éditions de pièces de Molire et se mit à m'entretenir de la littérature française, qu'il avait "dévorée", disait-il, dans ses jeunes années. Il aimait Anatole France, mais surtout pour ses vers. Il préférait Edmond Rostand, qu'il considérait comme le premier poète contemporain. "Que les Français, me dit-il, restent, comme lui, fidèles à l'idéal!"

Le Prince Paul, son cousin germain, vint nous rejoindre. En intimité de cœur et de pensée avec le Roi, le Prince-Régent est un des rares hommes qui unissent une connaissance approfondie de la culture française et de la culture anglaise. C'est le prince charmant des lettres et des arts.

Je veux évoquer également l'audience que le Roi Alexandre voulut bien m'accorder quelques jours après le coup d'Etat du 6 janvier 1922.

Par une nuit glaciale, je cheminais dans les rues blanches de neige et presque désertes, quand apparut sur les murs du palais une petite affiche annonçant que la Constitution était abolie, la Skupština dissoute, et que le Roi concentrerait en sa main tous les pouvoirs. Le lendemain, la vie reprenait dans un calme par-



Un récent portrait de S. M. la Reine Marie avec S. M. le Roi Pierre II.

Alexandre I-er le Roi Diplomate: Ce qui reste de son œuvre

Quelques mois, décidément, suffisent à notre époque pour que change l'aspect du drame extérieur. A la date funèbre du 9 octobre 1934, toute la vigilance des hommes d'Etat se portait sur les affaires danubiennes. Nul ne s'imaginait qu'elle dût exercer, moins d'un an plus tard, sur le cours d'un conflit dont le siège géographique est en Abyssine, et qui touche, par ses origines profondes, aux suspicitions de la vieille Angleterre à l'égard de la juvénile Italie.

Dans l'intervalle, d'autres événements qu'on croyait décisifs sont déjà dépassés. Leur portée est remise en question; il faut leur retirer une part notable des apaisements dont ils paraissaient prodigues. Tel ce "front" de Stresa, dont la fissure s'élargit tous les jours entre le participant italien et le participant britannique, et laisse le troisième dans une position délicate.

Ajoutez que rarement les idéologies que se forge l'"opinion publique", ou qu'on a forgées à son intention, se sont davantage affrontées au détriment du travail discret de la diplomatie. Des partis entiers en France, en Angleterre et probablement ailleurs, dont beaucoup d'adhérents n'ont pas même déplié une carte, se déclarent en faveur du Néger ou du Duce, selon qu'ils tiennent les régimes autoritaires en abomination, ou qu'ils réservent leur critique aux mœurs parlementaires. — Autre conflit autour de la Société des Nations, considérée par ceux-ci comme le suprême palladium de la paix; par ceux-là comme une institution qui, bien



Le masque mortuaire du Roi, par Maxime Réal del Sarte

malgré elle, risque de déclencher un conflit général, si elle use des sanctions.

Bref, on s'élève passionnément dans l'abstrait; on lui fait une part abusive dans l'examen d'un problème qui a pourtant ses limites politiques et techniques. Les clamours de la place publique montent jusqu'à ceux qui ont le périlleux honneur de le résoudre. Il n'est pas jusqu'aux préoccupations électorales qui ne viennent s'insinuer dans un débat où elles sont véritablement indiscrètes.

Ceci encore est nouveau, en tous cas ne date que de l'époque où le mot fascisme a pris, on ne sait pourquoi, un sens international.

Devant tant de changements, est-ce donc le cas de revenir sur l'œuvre diplomatique d'Alexandre I-er, et vaut-il la peine de se demander si elle a laissé des traces?

Oui, certes, et d'autant plus, pour peu qu'au lieu d'envisager simplement la succession des faits, on s'attache à distinguer ce qui dure de ce qui passe. Ce qui passe, on ne le voit que trop. Ce qui dure, c'est l'homogénéité des deux groupes d'Etats — Petite Entente et Entente balkanique — au sein desquels le Roi Alexandre avait tenu le rôle d'un coopérateur insigne et quelquefois d'un médiateur. Cette homogénéité n'a pas été compromise; elle a été plutôt renforcée par l'abominable attentat dans lequel un esprit superstitieux pourrait relever le signe avant-coureur de la crise pour former un grand fleuve unique?

D'Adoua à Genève

Depuis le bombardement de Belgrade par les monstres austro-hongrois en 1914 et l'agression allemande contre la Belgique, il n'y a plus de déclaration de guerre. L'armée italienne de l'Erythrée a donc franchi la frontière d'Ethiopie dans la province d'Agamé, pris Adigrat et Adoua, venge le désastre de 1896. Après l'échec de la conciliation, les dégâts de fer sont jésés.

La tâche de la S.D.N. est simplifiée par ces événements accélérés, mais au fur et à mesure que les chances de compromis diminuent, ses responsabilités grandissent. Puisque l'article 15 du Pacte est dépassé, il ne reste plus que l'article 16, dont la procédure est beaucoup plus rapide.

C'est l'article des sanctions. Faut-il croire cependant que l'heure de la diplomatie est passée? Au contraire. Après avoir hissé à nouveau le drapeau italien sur les îles abyssines d'où il avait été amené, il y a quarante ans, la politique fasciste n'a aucun intérêt à agraver son conflit avec l'Angleterre ni à rompre avec la S.D.N. Au jour de la mobilisation fasciste, le Duce a d'abord admis le principe des sanctions économiques et financières, ce qui, devant tout son peuple assemblé, était une manière de coup de chapeau à l'idéal de la S.D.N. Quelques jours plus tard, il a fait proposer à sir Samuel Hoare l'ouverture de nouvelles conversations, afin que l'Angleterre, la France et l'Italie, les signataires de l'accord de 1906, étudient un nouveau règlement du conflit.

Après une période d'intransigence où, soit à Paris dans les conversations à trois, soit à Genève devant le Comité des Cinq, la diplomatie italienne se montra avant tout soucieuse de prestige. M. Mussolini reprendra-t-il la voie de compromis? Il semble à peu près certain que la S.D.N. mettra en mouvement le mécanisme des sanctions économiques et financières, mais s'abstiendra d'envoyer des sanctions militaires. Ainsi les principes seront sauvegardés, et la possibilité d'une ultime conciliation ménagée. La diplomatie finira toujours par reprendre ses droits.

La Petite Entente qui dès le début du conflit, a toujours pensé que les règles de Genève doivent être interprétées dans un esprit de paix et d'équité, continue de souhaiter que la collaboration conciliatrice de Paris et de Londres mette fin à cette guerre d'Afrique qui, à peine commencée, ramène en Europe les foyers d'incident. T.

Un séjour des enfants yougoslaves en France

L'Echo de Belgrade a signalé, au moment de leur départ, qu'une quarantaine d'enfants yougoslaves, élèves des lycées de Kragujevac et de Krajevo, accompagnés par le professeur Etienne Laurent, ont passé une partie de leurs vacances en France, dans le département de l'Isère. C'est au Poilus d'Orient de ce département, en particulier à leur président M. Jean Pellet, et à leur secrétaire M. Filliou, qu'est due l'initiative de ce beau geste.

Dès leur arrivée à Grenoble, ces enfants ont été l'objet d'un enthousiaste accueil. De hautes personnalités ont tenu, pour leur présence, à leur témoigner une profonde et affectueuse sympathie, entre autres le préfet de l'Isère, le maire de Grenoble, le recteur de l'Université, le lt-colonel Kail, ancien attaché militaire-adjoint à Belgrade, M. A. Debrey, des Amis de la Yougoslavie.

Chaque enfant fut adopté par une famille de Poilus d'Orient, soit à Grenoble même, soit dans diverses localités du département de l'Isère, à Rives, Voiron, Saint-Marcellin, La Tour-du-Pin, les Abrets, Saint-André-le-Gaz, Cogolin, etc. L'un d'eux fut hébergé à Chambéry, deux autres dans le département de l'Ain.

Les familles s'ingénieront à leur procurer d'agréables distractions.

Quelques-uns furent conduits jusqu'en Suisse, à Genève. Partout ils furent entourés des plus délicates précautions.

M. Edouard Herriot, ministre d'Etat, voulut bien recevoir à Lyon le professeur Etienne Laurent et lui exprimer le désir qu'un nouveau voyage en France fut organisé l'an prochain, avec comme point de concentration Lyon et la région lyonnaise.

M. Kjoseivanov à Belgrade

M. Kjoseivanov, ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, rentrant de Genève, est passé le 4 septembre par Belgrade.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Déclarations de M. Kjoseivanov

Après l'entrevue avec M. Stojadinović, M. Kjoseivanov reçut les journalistes et leur fit les déclarations suivantes:

"Je suis très heureux d'avoir eu l'occasion de rencontrer le président du Conseil, M. Stojadinović, que je connais depuis mon séjour à Belgrade et dont je puis apprécier dès cette époque les hautes qualités."

"J'arrive de Genève, rentrant à Sofia et je profite de cette heureuse occasion pour opposer d'ici et sur le champ, un démenti catégorique aux informations inexacts selon lesquelles un pays étranger serait mêlé dans le complot qui vient d'être découvert en Bulgarie."

"Dès mon arrivée en Yougoslavie, j'ai déclaré tout de suite qu'il est absolument impossible que le complot ait été organisé sur le territoire yougoslave. Les renseignements officiels que j'ai reçus à midi de Sofia confirment entièrement ma déclaration."

"Je crois donc qu'on considéra à Belgrade que ce malheur malencontreusement provoqué par un moment d'émotion en Bulgarie, est désormais entièrement liquide."

"Le crois alors accompli, à ce point de vue, une œuvre utile pour le maintien de rapports loyaux et amicaux entre nos deux pays voisins."

M. Kjoseivanov se rendit dans l'après-midi à Oplenac, où il déposa une couronne sur le tombeau du Roi Chevalier Alexandre.

Dans la soirée, après un dîner imminent offert à la Légation de Bulgarie par M. Kazakov, le Ministre des Affaires étrangères bulgare quitta Belgrade pour rentrer à Sofia.

Un communiqué bulgare sur le complot

L'Agence Bulgare, de Sofia, a adressé à la presse le télégramme suivant:

"Les commentaires de certains journaux bulgares au sujet de la déclaration du gouvernement concernant le complot découvert à Sofia, causeront une surprise dans les milieux dirigeants. La déclaration en question dit que le fameux criminel Đoko Uzunov aurait passé illégalement la frontière, mais ne fait nulle allusion au fait que ce passage se serait effectué du côté de la frontière bulgro-yougoslave."

"En ce qui concerne Damjan Velčev, il est parfaitement exact que celui-ci quitta la Bulgarie, munis d'un passeport régulier, et ses faits et gestes n'ont aucunement intéressé le gouvernement tant qu'il se trouvait à l'étranger."

"Ni le ton, ni la tenue de la déclaration du gouvernement bulgare ne permettent de lui attribuer un désir quelconque de porter sur le terrain international une question qui présente en fait un caractère purement intérieur."

"Ne jetez pas L'Echo de Belgrade après l'avoir lu! Faites le lire!"

Les grandes manœuvres de l'armée yougoslave

La dernière phase

La dernière phase des grandes manœuvres de l'armée yougoslave, qui ont eu lieu dans les environs de Brčko et que l'Echo de Belgrade a relatées dans son dernier numéro, s'est déroulée dans la présence de SAR, le Prince-Régent Paul, du président du Conseil, M. Milan Stojadinović, du ministre de la Guerre et de la Marine, le général Živković, et des attachés militaires étrangers accrédités à Belgrade.

Après avoir parcouru toutes les positions et s'être intéressé de très près à l'état sanitaire et moral des troupes, le Prince-Régent exprima sa satisfaction pour la belle tenue des troupes, qui avaient subi dix jours de grandes fatigues.

L'ordre du jour du général P. Živković

A la fin des manœuvres, le ministre de la Guerre et de la Marine, le général Živković, adressa aux troupes un ordre du jour disant qu'une partie seulement de l'armée yougoslave a participé aux manœuvres, mais, comme les soldats étaient originaires de toutes les régions de la patrie, c'est le peuple tout entier qui a pris part aux opérations. L'essai de mobilisation, effectué à cette occasion avec le plus grand succès, a apporté une éclatante preuve du sentiment national.

Le Ministre, qui avait suivi les opérations de toutes les unités au cours des manœuvres, a loué la tenue excellente et la discipline exemplaire, dont tous ont fait preuve.

Ces unités, qui représentent le peuple yougoslave tout entier, ont démontré qu'elles possèdent les hautes qualités militaires de leurs aïeux et qu'elles sont dignes des héros immortels qui ont versé leur sang pour la création du Royaume de Yougoslavie et nous l'ont légué en héritage.

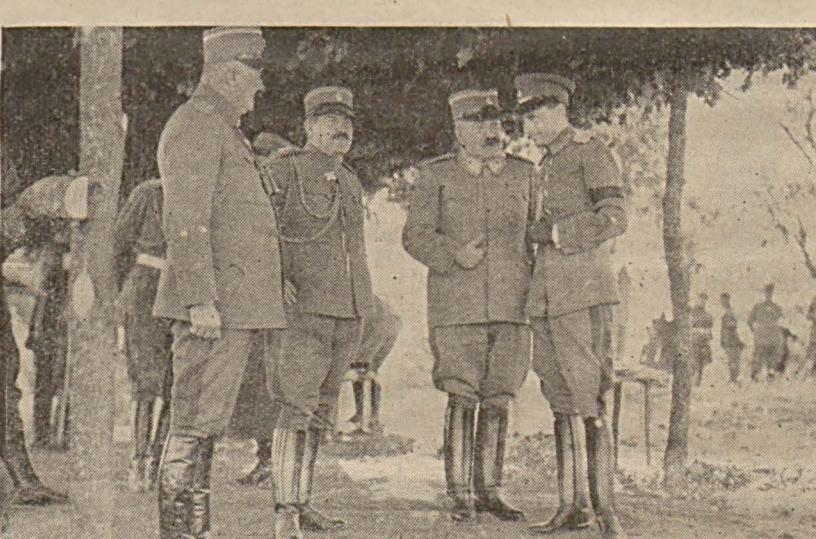
Pour conclure le Ministre dit aux troupes qu'il a confiance dans leur amour infini pour la patrie et la dynastie des Karadjordjević et termina l'ordre du jour par le cri de: *Vive S. M. le Roi Pierre II!*

Au Maréchalat de la Cour

M. Boško Colak-Antić, ancien ministre plénipotentiaire, vient d'être nommé maréchal de la Cour par intérim.

M. Colak-Antić, né à Kragujevac, en 1871, termina ses études universitaires à la Faculté de Droit où il présente en 1894 une brillante thèse de doctorat en droit. En 1898, il entra au Ministère des Affaires étrangères. De 1904 jusqu'à 1907, il remplit déjà les fonctions de maréchal de la Cour, près S. M. le Roi Pierre, et en 1908, il fut nommé chargé d'affaires de la Guerre, les généraux et les attachés militaires étrangers.

Les troupes de l'armée du Nord ont défilé les premières, ayant à leur tête le général Stanislavović et son état-major. Ensuite, ce fut le tour de l'armée du Sud, dont les soldats étaient reconnaissables à une bande blanche qui ornait leur casque. Les réservistes qui avaient été incorporés à l'armée du Sud passèrent, eux aussi,



S.A.R. le Prince Paul (à droite) confère avec les généraux (au centre, le général P. Živković), pendant les manœuvres de Brčko.

Genève, limitera-t-elle le conflit à l'Afrique?

(De notre correspondant)

Genève, 6 octobre

Les couloirs de la Société des Nations n'ont jamais connu des heures aussi pesantes que celles qui se sont écoulées depuis la nouvelle que les troupes italiennes avaient reçu l'ordre de se porter en avant. Chacun s'est souvenu soudain de la grande guerre et s'est demandé si on allait revivre ces temps affreux. Bien qu'on n'ait pas manqué en ces dernières années de tirer quelques leçons des conflits d'Extrême-Orient et de la guerre du Chaco, on avait pu douter que le mécanisme de la S.D.N. fût au point, pour permettre aux hommes d'écartier le fléau de la guerre.

Chacun avait ainsi le sentiment de tomber de très haut. Il est clair que l'affaire éthiopienne n'a pas été considérée, à un moment donné, avec tout le sérieux et toute la diligence nécessaires. Il est évident aussi que, pour des raisons qui n'avaient rien

à voir avec les hauts principes que Genève devait défendre, les Internationales ont versé beaucoup d'huile sur le feu et obtenu ce beau résultat, par esprit de parti, d'accuser finalement tout le monde dans une impasse. Il y aura beaucoup à écrire pour les historiens de l'avenir sur les fautes très lourdes qui ont été commises, au cours des mois qui ont précédé la phase aiguë du différend.

Pour ce qui est de la S.D.N., le Conseil s'appliquera sans doute, dans les prochains jours, à limiter l'affaire au moins mal. Mais y parviendra-t-on, et la question étant posée en fait entre l'Italie et la S.D.N., toute l'organisation de paix que Genève représente pourra-t-elle sortir à peu près indemne de cette tragique aventure? On se le demande un peu partout et l'importance de ce problème éclate brusquement avec une fière allure.

S.A.R. le Prince-Régent, qui avait suivi avec le plus grand intérêt le défilé, exprima sa satisfaction pour la belle tenue des troupes, qui avaient subi dix jours de grandes fatigues.

S.A.R. le Prince-Régent Paul, du président du Conseil, M. Milan Stojadinović, du ministre de la Guerre et de la Marine, le général Živković, et des attachés militaires étrangers accrédités à Belgrade.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel furent invités notamment le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. D. Kazakov, MM. Jurisic et Matinac, ministres-adjoints, etc.

Après s'être inscrit au Livre de la Cour, M. Kjoseivanov a été reçu par le président du Conseil, M. Stojadinović, au Ministère des Affaires étrangères. Puis il assista au déjeuner intime, qui était offert en son honneur et auquel

Le Monde et la Ville

La Cour

LE RETOUR A BELGRADE
DE S.A.R. LE PRINCE REGENT

S.A.R. le Prince-Régent Paul est rentré le 3 septembre à Belgrade, accompagné par M. Milan Stojadinović, président du Conseil, et par le général Pierre Živković, ministre de la Guerre et de la Marine.

A la gare, Son Altesse Royale fut accueillie par les Régents, MM. Radenko Stanković et Ivo Perović.

LE RETOUR A BELGRADE DE
S.A.R. LA PRINCESSE OLGA

S.A.R. la Princesse Olga, accompagnée du Prince Alexandre, est rentrée le 3 septembre à Belgrade, venant de Bohinje, où elle a passé l'été.

De la gare la Princesse Olga et le Prince Alexandre se rendirent dans leur résidence de Topčider.

L'ARRIVÉE

DE S.A.R. LE PRINCE ARSENE

S.A.R. le Prince Arsène est arrivé hier de Paris, salué à la gare par S.A.R. le Prince-Régent Paul.

La Diplomatie

MINISTRES ETRANGERS
CHEZ M. STOJADINOVIC

M. Milan Stojadinović, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a reçu hier matin MM. Guranescu, ministre de Roumanie, Steiner, chargé d'affaires de Suisse, Rauf Fitzo, ministre d'Albanie, le comte de Romrée de Vichet, ministre de Belgique, et von Heeren, ministre d'Allemagne.

LE VOYAGE A SOFIA

DE M. VON RIBBENTROP

L'envoyé spécial du chancelier Hitler, M. von Ribbentrop, se rendant à Sofia, passera par Belgrade, où il arrivera à bord de l'avion qui fait le service sur la ligne Berlin-Vienne-Budapest-Belgrade. On ignore le but de la mission de M. von Ribbentrop dans la capitale bulgare.

Les Informations

LE METROPOLITE DOSITEJ

A PRAGUE

On annonce de Prague que le métropolite de Zagreb, Mgr. Dositej, a visité la capitale tchécoslovaque pour y bénir la nouvelle église orthodoxe des Saints Cyrille et Méthode. Les évêques orthodoxes de Tchécoslovaquie, M. Grisogono, ministre de Yougoslavie, et M. Karadjov, ministre de Bulgarie, assistaient à cette cérémonie.

M. BODENSCHATZ A BELGRADE

M. Karl Bodenschatz, lieutenant d'aviation et aide de camp du mi-

Alexandre Ier le pacificateur

(Suite de la 1^{re} p. 2^{ème} col.)

Champion intrépide de l'indépendance yougoslave, Alexandre Ier était convaincu que l'amitié avec la France constituait un des fondements de la paix européenne et la meilleure garantie pour la sécurité et l'intégrité de son Royaume. Fidèle allié des bons comme des mauvais jours, il avait voulu après la guerre qu'un traité scelle les relations d'amitié des deux pays et leurs obligations réciproques; le texte, préparé de longue date, puis paraphé en 1925, ne fut signé qu'en 1927, lorsque les deux parties se résignèrent, après une longue attente, à renvoyer l'accord tripartite franco-italo-yugoslave des jours meilleurs.

En acceptant, sur l'invitation du gouvernement français et particulièrement de Louis Barthou, d'aller à Paris pour examiner la reprise des pourparlers depuis longtemps interrompus avec Rome, le Roi Alexandre prouvait une fois de plus que la Yougoslavie était prête aux ententes loyales et qu'elle n'avait jamais fait ni de la Petite Entente, ni de la toute récente Entente balkanique un instrument de prestige ou d'intrigue contre l'Italie.

Promoteur obstiné de ces deux Ententes, le vainqueur de Kumanovo et de la Bregalnica s'était donné pour tâche insigne d'être le pacificateur des Balkans; son prestige militaire le servait autant que son habileté de diplomate, car ses adversaires d'hier savaient que la première qualité du soldat est le respect des engagements. Son voyage historique dans le Proche-Orient préluda au Pacte d'Athènes qui fut une de ses plus grandes pensées et demeure une partie de son héritage.

Comme l'a dit un des meilleurs observateurs de sa politique, „le Roi a tenu la main à ce que ces deux axes d'une saine politique vousgoslave, l'occidental et le central, ne fussent jamais faussés. Derrière les nombreux ministres des Affaires étrangères qui se sont succédé à Belgrade depuis 1919, il a eu quelque fois invisible: il était toujours présent.”

Présent, Alexandre Ier l'est encore. Le Mausolée d'Oplenac est devenu un centre de pèlerinages où les générations de la guerre et la jeunesse se rencontrent pour écouter les leçons durables du Roi Chevalier et Unificateur. L'histoire gravée en mosaïques sur les murs du temple, les drapeaux suspendus sous les voûtes, le tombeau royal où brûle une flamme qui ne s'éteint jamais, tout dans ce Mausolée enseigne les vertus du sacrifice. Demain, si la Patrie demandait à ses fils d'imiter leurs pères, nul doute que tous les Yougoslaves ne s'inspirent de la leçon d'Alexandre, le Roi-Soldat qui mit la force de ses armes au service de la paix.

J. B.

AVIS AUX LECTEURS
En raison de la journée de deuil du 9 octobre, premier anniversaire de la mort tragique de S.M. le Roi Chevalier Alexandre, l'**ECHO DE BELGRADE** paraîtra le mardi 8 octobre.

Revue de la Presse

Les journaux yougoslaves consacrent chaque jour de nombreuses colonnes aux nouvelles de la guerre en Abyssinie, soulignant les succès des troupes italiennes et la résistance vigoureuse de leurs adversaires.

En rapport avec la guerre d'Afrique, les journaux publient des correspondances de Genève, Paris, Londres et autres capitales sur le développement de la situation, et partiellement sur la procédure que la S.D.N. entend suivre dans le cas présent.

Les événements de Bulgarie font l'objet des informations détaillées qui, tout en enregistrant les résultats de l'enquête officielle, cherchent à éclaircir le véritable caractère du „complot“. De même, les journaux suivent avec une grande attention le développement de la situation en Grèce où la question du retour du Roi Georges doit être prochainement réglée.

L'AUTRICHE ET LE CONFLIT

Le journal *Politika* publie des informations de son correspondant spécial à Vienne qui déclare que par suite de la crise entre l'Italie et la S.D.N., l'Autriche se trouve, dans une position extrêmement délicate. En effet, la République autrichienne est „complot“ découvert par les autorités bulgares.

d'un côté liée à l'Italie par un certain nombre d'accords, mais, de l'autre, elle est intéressée à la sauvegarde de l'autorité de la S.D.N., qui doit pouvoir garantir l'Autriche contre une attaque éventuelle de l'Allemagne. Si la S.D.N. et l'Autriche entraient en conflit ouvert, l'Autriche ne se sentirait pas rassurée, car les meilleures gouvernements de Vienne considèrent que la garantie la plus efficace de l'indépendance autrichienne est offerte par l'Italie et que, d'autre part, l'Angleterre ne voudra jamais s'engager à soutenir un certain régime politique autrichien, même si elle s'engageait à garantir l'indépendance de l'Autriche.

L'une des conséquences de la situation actuelle est que les tentatives en vue d'un accord direct entre l'Autriche et l'Allemagne sont reprises, mais la *Politika* dit qu'elles n'iront pas plus loin qu'un „modus vivendi“, qui ne toucherait pas sensiblement le régime intérieur autrichien. M. von Papen est particulièrement partisan d'une telle solution.

LA SITUATION EN BULGARIE

L'opinion yougoslave a suivi avec intérêt les événements de Bulgarie, mais elle a jugé en général que le

complot assassin qui avaient été condamnés par les régimes précédents, tout en permettant l'action conspiratrice des partisans de Vanča Mihailoff. Si ce bandit ne s'est pas encore manifesté sur la scène, il est représenté par le colonel Darvingov, ce même Darvingov qui, pendant la guerre, comme chef de l'état-major des autorités d'occupation dans la région de la Morava, donna l'ordre de fusiller les intellectuels serbes et interdit l'emploi de la langue serbe dans la vie privée et publique.

Le 3 octobre, à l'occasion du 17^e anniversaire de l'avènement de S.M. le Roi Boris, toute la Bulgarie attendait un changement de régime et le promulgation de la Constitution. C'est été la fin du régime actuel. C'est pourquoi une „conspiration“ était absolument nécessaire au gouvernement, afin qu'il ait une raison de rester au pouvoir et d'écarteler ses ennemis.

La *Politika* constate qu'à partir du 22 avril de cette année, M. Točhev, dont l'activité nous est connue depuis l'époque où il était ministre à Belgrade pendant la guerre balkanique, et ministre à Vienne pendant la grande guerre, réussit à faire revivre l'organisation terroriste pro-macédonienne, à remettre en liberté tous les

„protogueristes“, qui avaient été condamnés par les régimes précédents, tout en permettant l'action conspiratrice des partisans de Vanča Mihailoff. Si ce bandit ne s'est pas encore manifesté sur la scène, il est représenté par le colonel Darvingov, ce même Darvingov qui, pendant la guerre, comme chef de l'état-major des autorités d'occupation dans la région de la Morava, donna l'ordre de fusiller les intellectuels serbes et interdit l'emploi de la langue serbe dans la vie privée et publique.

M. Točhev, lui-même, fut pendant de longues années l'ami le plus intime de Vanča Mihailoff, son conseiller et le correspondant à l'étranger de son journal *Makedonija*. Dans la vie publique bulgare, poursuit la *Politika*, M. Točhev ne joua absolument aucun rôle; et son arrivée au pouvoir demeura inexplicable aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Son rôle tend à détruire les résultats du rapprochement bulgaro-yougoslave qui fut abordé par le Roi Alexandre et à faire retourner la Bulgarie à son ancienne attitude à l'égard de la Yougoslavie.

Aussi n'est-ce pas par hasard, que tous les hommes politiques bulgares qui s'employèrent au rapprochement avec Belgrade sont en prison. Tous les fidèles adhérents d'Alexandre Stamboliski, tous les „Zvenari“, tous les

La vie politique

Un discours de M. Gj. Janković

M. Dj. Janković, ministre des Forêts et Mines, a assisté dimanche à un grand meeting à Čepin, en Slavonie, où il a pris la parole.

M. Janković dit notamment que le gouvernement de M. Stojadinović s'est proposé comme principale tâche l'organisation de partis fondés sur des programmes positifs. Dans une démocratie, il ne peut y avoir de partis à base régionale ou confessionnelle, mais seulement des partis qui s'appuient sur la plus large base nationale, en assurant à tous l'égalité et l'équité.

M. Janković déclara ensuite qu'il s'en est fallu de peu que l'idée yougoslave, le grand idéal du passé et la belle réalité du présent, ne fût compromise par des politiciens privilégiés qui la traiterent comme un article de commerce.

„Il devrait être clair pour tout esprit sensible que l'idée yougoslave est forte si elle est adoptée par tous les Serbes, Croates et Slovènes et qu'elle est faible si elle est acceptée seulement par une certaine partie des hommes politiques. Le peuple peut entier sera yougoslave, comme il l'est, si on abandonne la politique du patriottisme yougoslave privilégié. Mais il sera opposé au yougoslavisme qu'on prétend imposer par la force.“

Une déclaration de M. Trifunović

A une réunion du parti de l'*Union Radicale Yougoslave* à Kragujevac, M. Miša Trifunović, ancien ministre, a déclaré que les Croates doivent toujours marcher avec les Serbes et lutter contre tous ceux qui veulent ruiner l'Etat. Les Croates ne veulent rien savoir des Hongrois, avec lesquels ils ont vécu pendant des siècles, mais dont ils n'ont pas pris un mot honnête dans leur langue. Il dit ensuite que la Yougoslavie jouit dans les rapports internationaux d'un grand prestige et que même les grandes puissances recherchent son amitié.

L'attitude des Musulmans

Le ministre M. M. Behmen, ancien secrétaire du parti de M. Spaho, a tenu une réunion à Zenica, au cours de laquelle il démentit des nouvelles tendancieuses selon lesquelles les musulmans auraient été trompés et devraient devenir des radicaux, en s'inscrivant au nouveau parti de l'*Union radicale yougoslave*. Tous sont égaux dans la nouvelle organisation.

Au sujet des relations avec les partis de l'opposition extraparlementaire, M. Behmen dit que ce bloc s'était constitué afin de renverser un régime et qu'après avoir triomphé, les musulmans entreront au gouvernement pour rendre au peuple les libertés démocratiques.

Dans l'opposition extra-parlementaire

Les délégués des groupes constituant l'opposition coalisée se sont réunis le 3 septembre à Kupinac, chez M. Maček, qui assista à cette séance.

Au cours de ces délibérations le Comité des Quatre examina les grandes lignes des questions les plus importantes qui intéressent les groupes de l'opposition extra-parlementaire. Le Comité étudia surtout les directives d'une politique générale d'Etat, sur laquelle puisse se fonder l'accord durable de la coalition.

Les délibérations des délégués de l'opposition coalisée ont été closes dimanche à Zagreb.

A l'issue de la dernière réunion MM. Vilder et Vlajić communiquèrent qu'une nouvelle séance du Comité serait convoquée pour continuer les pourparlers.

M. Gavrilović et B. Vlajić, dès leur retour à Belgrade, ont fait un rapport à leurs amis politiques sur les conversations qu'ils menèrent à Zagreb.

Ils se déclarèrent satisfaits de leur voyage et des dispositions qu'ils ont rencontrées.

Les réunions de l'opposition

Les partisans de M. Maček ont tenu dimanche, à Ljubuško, en Herzégovine, une grande réunion politique au cours de laquelle a pris la parole M. J. Šutej, député de l'opposition, qui participa aux conférences du Comité de l'opposition unifiée de Zagreb. Aux amis de Serbie, il dit que les Croates ne demandent que l'égalité pour tous et qu'il faut arriver à ce que les paysans croates et les paysans serbes soient satisfaits.

A Užice, les leaders de l'opposition unifiée, MM. Jovanović et Grol, ont pris la parole au cours de réunions. Le leader des démocrates, M. Grol, a parlé de l'importance de la question croate, puis de la nécessité de lutter contre la corruption.

A Požarevac, à la réunion de l'opposition unifiée, M. Dragoljub Jovanović dit que M. Maček lui a déclaré que les Croates doivent toujours marcher avec les Serbes et lutter contre tous ceux qui veulent ruiner l'Etat. Les Croates ne veulent rien savoir des Hongrois, avec lesquels ils ont vécu pendant des siècles, mais dont ils n'ont pas pris un mot honnête dans leur langue. Il dit ensuite que la Yougoslavie jouit dans les rapports internationaux d'un grand prestige et que même les grandes puissances recherchent son amitié.

M. Pernar, mis en liberté

M. Ivan Pernar, ancien député du parti Radić, qui fut condamné à deux ans de prison par application de la loi sur la protection de l'Etat, a été mis en liberté sous conditions.

M. Pernar, d'abord interné à Sremská Mitrovica, accompagna sa peine dans une clinique de Zagreb où il suivait un traitement.

Le passage à Belgrade de M. Rouchdi Aras

S. E. M. Rouchdi Aras, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a passé le 3 septembre par Belgrade, venant de Genève.

L'homme d'Etat turc fut salué à la gare par M. Martinac, ministre adjoint aux Affaires étrangères, par M. Lazarević, nouveau ministre de Yougoslavie à Ankara, par MM. Aitar, ministre de Turquie, et Mélás, ministre de Grèce, etc.

Jusqu'à présent on voulait souigner les débiteurs en diminuant les intérêts convenus pour les remplacer par des intérêts au taux légal et en échelonnant le paiement de la dette.

Au cours des discussions on a entendu dire qu'on devrait aller plus loin

Le règlement des dettes agricoles

On peut affirmer sans aucune exagération que l'attention des milieux économiques yougoslaves est unanimement fixée sur le problème de la liquidation des dettes agricoles.

Le régime spécial de la protection des agriculteurs endettés date du 20 avril 1932. Pendant sa durée de trois ans et demi les nombreux décrets-lois, qui ont sans cesse modifié les détails de ce régime, ont exercé une très profonde répercussion sur toute la vie économique du pays.

Les premiers décrets furent officiellement proclamés comme provisoires. Celui du 22 novembre 1933 faisait allusion à un acte législatif qui apporterait une solution définitive. Mais les inconvénients du système adopté furent tellement apparents que la durée de cette loi a été aussitôt mise en doute par les intéressés. Les modifications introduites par le décret du 3 août 1934 et les prorogations des délais de paiements garanties par une hypothèque sur les immeubles des débiteurs, et l'imposition de nouveaux moyens de paiement, ont convaincu l'opinion publique que ce décret n'était pas moins passible que les décrets antérieurs.

Le principe adopté par la loi yougoslave est que chaque débiteur indépendamment de ses ressources jouit de la protection, s'il appartient à un groupe social protégé: ce principe de la protection généralisée a porté le premier coup à la morale classique du débiteur. Le sentiment de ses obligations s'est encore plus atténué dans l'atmosphère d'incertitude qui a régné sur la solution définitive. Enfin quelques politiciens peu scrupuleux ont abusé de cette incertitude pour lancer dans les masses paysannes des promesses démagogiques sur l'abolition complète des dettes.

Si d'un côté la morale des débiteurs a été ébranlée, les créanciers de l'autre ont coupé tous les crédits à ceux que la loi a voulu protéger.

Chambres de commerce et de l'industrie, réunis au mois de septembre à Ljubljana.

La troisième catégorie des problèmes discutés par l'opinion publique est relative à la procédure par laquelle on parvient à établir dans chaque cas le droit à la protection. Mais, quoique d'une importance pratique, ces questions sont trop spéciales pour être traitées dans nos colonnes.

Le décret-loi qui vient d'être promulgué prend en considération une grande partie des vœux exprimés dans les milieux intéressés. Deux nouveaux principes prennent place dans le système de la protection des cultivateurs endettés: celui de la protection individualisée selon les différents groupes de débiteurs et celui de l'assistance financière de l'Etat.

Le principe de la protection individualisée est adopté par le décret, non dans ce sens que la protection est concentrée sur certains groupes de débiteurs avec élimination des autres, mais dans ce sens que tous les débiteurs, qui en vertu des décrets précédents jouissaient de la protection de la loi, continuent de rester à l'abri de cette loi, quoique dans des proportions distinctes.

Comme base de cette distinction entre les débiteurs protégés, le décret se sert du principe emprunté à la loi allemande, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des biens du débiteur et celle du montant total de ses dettes.

Tous les débiteurs sont divisés en trois catégories, ceux dont l'endettement est au dessous de 20% de la valeur de leurs biens, ceux qui sont endettés de 20 à 50% de la même valeur, et enfin ceux dont les dettes dépassent la moitié de la valeur de leurs biens. Toutes les trois catégories sont également soumises à l'obligation de payer leurs dettes en douze annuités selon deux plans d'amortissement: l'un qui comprend les créances privilégiées, productives d'un taux d'intérêt à 4½%, et le second qui se réfère à toutes les autres créances, pour lesquelles le taux d'intérêt est abaissé à 1%.

Pour la première catégorie des débiteurs les paiements présentent, d'après les plans prévus par la loi, le maximum de la protection. Sous certaines conditions les créanciers peuvent demander l'abréviation du délai de liquidation de ces dettes. Pour la seconde catégorie des débiteurs les annuités prévues selon les plans de l'amortissement jouent le rôle de la protection normale, mais c'est le débiteur lui-même qui est autorisé à demander une conciliation spéciale avec les créanciers afin d'alléger les paiements, (25 ans au lieu de 12 et taux de 2% au lieu de 4½%). On peut donc constater que la première et la seconde catégories sont soumises au même système, mais appliqués dans un sens diamétralement opposé. Enfin, les débiteurs de la troisième catégorie peuvent demander au tribunal de réduire le capital de leurs dettes pour une somme équivalente à 50% de la valeur de leurs biens. Cette perte pour le créancier lui est restituée en partie, à savoir 30% sur les 50% par l'Etat, cependant que le reste, soit 20%, reste à sa charge.

C'est ici, quoique d'une manière peu précise, que fait son apparition le second des principes que nous avons dit plus haut.

Jusqu'à présent la loi yougoslave, faisant exception à toutes les lois analogues, ne recourt qu'aux moyens juridiques pour l'assainissement des dettes privées. Les pertes furent partagées entre les débiteurs et les créanciers. Au contraire, tous les autres Etats, qui se sont occupés de ce problème, se sont servis à la fois de moyens juridiques et économiques, en prenant à leur charge sous une forme ou sous une autre, et dans des proportions très diverses, les pertes subies par les créanciers.

L'acheminement vers le principe d'assistance financière est indiqué par le décret d'une façon vague car c'est un décret futur qui précisera les dommages du créancier qui a subi la diminution du capital de sa créance. Cette réserve ne diminue pas l'importance de ce fait que la loi yougoslave s'est hasardée à adopter un principe qu'elle repoussait jusqu'à présent, c'est-à-dire que la justice doit être placée au dessus des intérêts fiscaux.

Prof. WLAD. ROSENBERG

Un meeting des débiteurs

Un meeting des débiteurs s'est tenu hier à la Chambre du Travail à Belgrade en présence d'un grand nombre de délégués du pays tout entier.

Le meeting fut présidé par M. Kožul, président de la Commission financière à la Chambre des députés, et ancien ministre. Plusieurs orateurs ont pris la parole, notamment les députés MM. Lazic, Ivkovic, etc. Une résolution fut votée pour demander au gouvernement d'améliorer la situation difficile des débiteurs en Yougoslavie, qui représente un grave obstacle à la normalisation de la vie économique.

Le gouvernement et la question des dettes agricoles

Le Conseil des ministres, dans sa séance du 5 octobre, tenue sous la présidence de M. Milan Stojadinovic, a adopté le nouveau décret sur la liquidation des dettes paysannes.

Le Conseil a signé aussi l'ordonnance relative aux mandats sur le clearing, qui a pour but de mobiliser les créances de nos exportateurs, en vertu des accords de paiement conclus avec les Etats étrangers.

De plus, le Conseil des ministres a signé l'ordonnance prolongeant pour un an le délai au cours duquel les établissements financiers peuvent demander des facilités de paiement.

M. Stankovic, ministre de l'Agriculture, a bien voulu recevoir les journalistes, auxquels il fit des déclarations très précises relativement au décret sur la protection des agriculteurs.

„Le gouvernement tient sa promesse de régler cette question qui figure parmi les plus importantes de nos questions économiques et sociales. Les principes qui l'ont inspiré sont le règlement définitif du problème des dettes paysannes et la protection individuelle du débiteur.

Le décret s'étend même aux agriculteurs qui avaient été touchés par l'ancienne ordonnance de 1932. Mais alors que les débiteurs, selon l'ancienne ordonnance, étaient traités d'une façon uniforme, selon les stipulations du nouveau règlement, ils sont traités individuellement. Tous les débiteurs sont répartis en trois catégories, selon le montant de leurs dettes et la valeur de leur avoir.

Dans sa déclaration, le Ministre de l'Agriculture signale ensuite que la nouvelle ordonnance prévoit les modalités d'intervention de la Banque Nationale, de la Banque Agraire, de la Banque Hypothécaire, pour le règlement des engagements de leurs créanciers.

Le décret prévoit également la protection des paysans qui se sont endettés pour l'achat des terres et se sont placés ainsi dans une situation difficile.

Le premier terme des paiements des dettes sur la base de l'ordonnance est fixé au 15 novembre 1936. L'intérêt pour la période allant du 15 novembre 1934 au 15 novembre 1935 sera ajouté au principal. Cette mesure a pour cause la récente insuffisance de cette année et elle tend à ce que les tribunaux puissent terminer la procédure en vertu de la nouvelle ordonnance.

Le Ministre termine en disant que la gouvernement a surtout tenu compte des possibilités actuelles du paysan, tout en protégeant les intérêts des créanciers, notamment des établissements financiers et de leurs déposants. La liquidation définitive de la question des dettes paysannes fait disparaître un des plus grands obstacles au crédit agricole et à l'assainissement de la situation économique du pays."

Tous les journaux publient ensuite intégralement le texte de la nouvelle ordonnance, avec les barèmes établis par catégories.

Une mission économique allemande

On mande de Split:

Split a reçu ces jours-ci la visite d'experts économiques allemands, le professeur dr. Ludwig Wilhelm Ries, directeur de l'Institut de recherches agricoles de Potsdam, et l'ingénieur C. H. Dencker, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Berlin.

Après avoir traversé en automobile la Voivodina, la Serbie, la Macédoine, la Bosnie, l'Herzégovine et la Dalmatie du Sud, les deux professeurs se sont rendus par Split et le Littoral en Croatie, accompagnés du contrôleur de la coopérative de Novi Sad „Agraria". Le but de ce voyage est de faire connaissance à nos agriculteurs les différentes machines agricoles que la Yougoslavie pourrait importer d'Allemagne. „L'Allemagne doit aujourd'hui à la Yougoslavie par le compte clearing" — écrit à ce propos „Novo Doba" — environ 300 millions de dinars, et ce serait une bonne occasion de réduire cette dette par l'importation de machines agricoles."

Prof. WLAD. ROSENBERG

Pour les coopératives paysannes croates

Au cours de ses récentes séances le Comité économique et financier interministériel a examiné la question de l'assainissement de la Fédération des coopératives paysannes croates.

Cette question posée depuis plusieurs années, est devenue très aigüe, parce qu'en vertu de la loi sur la réforme agraire, la Fédération a perdu environ 9.000 arpents de terre qu'elle avait achetés lors du morcellement du domaine du comte Jankovic. La Fédération demande à être indemnisée sous une forme quelconque.

Le Roi Alexandre, chanté par le „guslar"

(Suite du feuilleton de 2-ème page)

Puis c'est le récit des noces éternales avec un luxe naïf de détails; mais plusieurs révèlent l'idée noble que le peuple se fait de la Monarchie, le Roi étant dans l'Etat le défenseur des petits et des faibles. Ainsi, avant le mariage, la Reine demande la grâce des prisonniers:

„Car je ne peux me tenir pour heureuse

Quand affamés et pauvres me maudissent,

Quand les capitaines dans les chaînes pourrissent..."

Le peuple accompagne les souvenirs de ses vœux:

„Que leurs ennemis leur soient sous les pieds

Comme au cheval les clous sous le sabot!"

Que leur honneur colle à celui du peuple

Comme l'aile à l'épaule de la fée!

Que toujours comme ici nous les aimions!"

Ou le peuple de la ville de Belgrade(1)"

Et l'aide évoque le salut aux morts des clairons français qui fit frissonner la foule de Belgrade:

„Alors les clairons français de Verdun

Dans les tubas se mirent à sonner, Et rendirent les suprêmes honneurs. Gémît le clairon, et perçe le cœur en dernier salut au commandeur mort."

A Topola le Roi est descendu au tombeau et le peuple prononce ce suprême serment:

„O noble roi, notre parent aimé, Qui t'a tué, qui à nous t'a ravi, Qui'il soit maudit, celui qui a fait ça, Celui qui sur toi a levé la main!

Maudites sa race et sa descendance!

Dans ses champs que le blé ne naît pas!

Dans sa maison qu'aucun enfant ne pleure!

Fasse Dieu que nul ne puisse être heureux

Tant que notre roi nous n'aurons vengé

Et pour lui n'aurons notre sans versé!"

Ainsi chanté, le souvenir d'Alexandre demeure dans la mémoire de son peuple, comme après des siècles demeure encore celui de Nemanja et des rois bâtisseurs du Moyen-Age serbe. Le peuple ne voit pas dans l'Etat une abstraction; il personifie l'Etat dans un homme, un héros comme ceux des antiques pesme, qui sait parler sa langue et dans un visage de chair où se reflètent les émotions populaires; il ignore le conformisme officiel.

Cependant le destin s'accomplit et l'ange apparaît Roi.

„O Alexandre de Yougoslavie, Ton œuvre n'est pas encore accomplie!

Pars vite, ô roi, pour la terre française,

Pour arriver avant tes ennemis;

Quelque chose encore voulait dire l'ange;

Mais des larmes chaudes l'ont tout couvert,

Une grande croix près de lui se dresse, Sur elle une noire couronne d'épines."

Alexandre obéit à l'ange, comme à la fée d'Avala qui le presse de partir. Chacun s'apprête au voyage:

„Le roi passe par la montagne noire, Jusqu'aux bouches de Kotor prend son vol,

Et devant la place du duc Etienne(1) Le vaisseau Dubrovnik l'attendait.

Orageuse la mer roula des vagues." Les présages sont sinistres:

„Le froid acier refuse d'obéir!

La suite entière conseille au roi De retourner tout à suite à Belgrade.

De lourds pressentiments l'envalisaient.

Et lorsque le roi de Yougoslavie Prît son commandement de guerre,

Ses mits sur lui se mirent à gémir, Ses chaudières de vapeur à gronder,

Les poutres de fer à se massacer

Aut' fond des entrailles du grand

vaisseau.

Le froid acier recommence à se plaindre!

La suite entière est pleine d'épouvante,

Puis à nouveau elle conseille au roi De retourner en arrière à Belgrade."

Mais un Alexandre ne recule pas devant la fatalité. Il donne l'ordre de départ,

„Puis son front clair il a levé Des yeux cherchant la rive de France."

Enfin, c'est Marseille, le drame, le déuil, l'atroce calvaire de la Reine Marie:

„Demeure seule madame la reine Pour prier la prière de son cœur.

Repos soit à l'âme de son seigneur Alexandre de Yougoslavie!"

La douleur est universelle:

„Et Marseille entier de noir s'enveloppe,

Le silence partout est sur la ville

Parce qu'Alexandre roi y est mort.

(1) Hercegnovi, fondé à l'entrée des Bouches par le duc Etienne Herceg Stepan.

ficiel et entend servir le pays non pas dans l'obéissance aveugle à une froide entité, mais au nom d'un pacte de confiance scellé entre la monarchie et la nation. A l'heure où les élites qui devraient servir d'exemple, témoignent d'un extraordinaire rabougrissement de l'esprit politique, il est beau d'entendre ces poèmes issus du peuple, où chanteparent, au souvenir d'Alexandre Ier, les voix alternées de la fidélité et de la sagesse yougoslaves.

JEAN BOURGOIN

Nouvelles économiques

LE TARIF DIRECT AVEC L'AUTRICHE

La Commission yougoslovo-autrichienne siège à la Direction Générale des chemins de fer à Belgrade, pour organiser le tarif direct yougoslavo-autrichien qui n'existe pas jusqu'à présent. Il est très possible que ce travail soit terminé à la fin de l'année, lorsque devra entrer en vigueur le nouveau tarif.

ACHAT DE CUIR EN YUGOSLAVIE

Les représentants de la Société tchécoslovaque „Bata" ont acheté à

Saint Mikulaš 120.000 m² de cuir pour les besoins de cette Société qui doit livrer à l'farmée italienne 400.000 paires de bottes. Les représentants de „Bata" ont encore l'intention d'acheter 2 millions de m² de cuir.

HAUSSE DU MAIS ET DU BLE
Depuis le commencement de la guerre italo-abyssine, les prix des céréales commencent à monter. C'est ainsi qu'on a augmenté de 5 à 6 dinars le prix du maïs et du blé à Novi Sad. De même, quoique le prix de la bourse marqué 125 dinars, il a été vendu ces jours-ci à 150 dinars.

DANS LES MINES
D'après les statistiques du Ministère des Forêts et des Mines, la valeur de toutes les entreprises minières et de l'ondrier est de 4 milliards, employant 40.000 ouvriers. La valeur globale de la production minière annuelle est de 1.200 millions de dinars. En 1934, la Yougoslavie a exporté pour une valeur de 544.453.770 dinars de produits miniers, soit 14.04% des exportations globales.

Crédit Foncier du Royaume de Yougoslavie

(anciennement Uprava Fondova)

fondé en 1882

Siège à Belgrade